

## COPIE DE RÉSOLUTION

**Extrait** du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue le 10 juin 2025, à 20h00, à la salle du Pavillon de l'Amitié, situé au 140, rue Saint-Jean-Baptiste.

Sont présents :  
Mme Ginette Caron, mairesse  
Mme Véronique Dionne, conseillère au siège n°1  
M. Denis Dubé, conseiller au siège n°3  
M. Jean-Jacques Côté, conseiller au siège n°4  
Mme Suzanne Marquis, conseillère au siège n°5  
Mme Catherine Després, conseillère au siège n°6

Est absent : M. Alexandre Côté, conseiller au siège n°2 et maire suppléant

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Ginette Caron

Monsieur Benoit Randall, directeur général et greffier-trésorier, est également présent afin de rédiger le procès-verbal.

---

### RÉSOLUTION : 25.06.3.6.

#### **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous présenter le rapport financier pour l'année 2024, un document essentiel qui reflète la santé financière de notre municipalité et qui met en lumière les efforts soutenus pour répondre aux besoins de notre collectivité avec rigueur et responsabilité. Voici les faits saillants de cette année financière.

##### **Revenus**

En 2024, la Municipalité a généré des revenus de fonctionnement totalisant 6 317 786 \$, dont 2 475 204 \$ en taxes, 3 293 982 \$ en transferts gouvernementaux et 161 435 \$ provenant des services rendus. Des revenus complémentaires ont aussi été enregistrés notamment par des revenus d'intérêts (45 922 \$) et d'autres revenus divers (205 243 \$).

##### **Dépenses**

Les principales dépenses de la Municipalité se répartissent comme suit: transport (1 354 176 \$), hygiène du milieu (1 003 036 \$), administration générale (483 161 \$), sécurité publique (288 779 \$), loisirs et culture (305 022 \$) et frais de financement (305 326 \$).

##### **Excédents de fonctionnement**

Après amortissements, la Municipalité affiche un excédent de fonctionnement de 652 880 \$ pour l'exercice 2024. L'excédent de fonctionnement non affecté se chiffre à 1 070 257 \$ (744 534 \$ en 2023) et l'excédent de fonctionnement affecté est de 1 051 454 \$ (858 000 \$ en 2023), dont la somme de 413 469\$ (245 581 \$ en 2023) est affectée à l'eau.

##### **Dettes et situation financière**

Au 31 décembre 2024, la dette à long terme se chiffrait à 5 420 934 \$. Ce montant reflète les investissements structurants réalisés sur le territoire.

...2



**Opinion du vérificateur externe**

Le rapport du vérificateur externe émet une opinion avec réserve en lien avec l'application du chapitre SP 3280, relatif aux obligations de mise hors service des immobilisations. Malgré cette réserve, les auditeurs concluent que les états financiers présentent fidèlement, à tous les égards significatifs, la situation financière de la Municipalité.

L'administration municipale, en collaboration avec le Conseil, continue de gérer les finances de façon prudente et stratégique. Nous nous engageons à maintenir des services de qualité, tout en préparant l'avenir grâce à une planification rigoureuse.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement envers notre communauté.

Sincèrement,

Ginette Caron, mairesse  
Municipalité L'Isle-Verte

---

*Sous réserve de l'approbation du procès-verbal*  
Copie certifiée conforme

Ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-cinq



Monsieur Benoit Randall  
Directeur général et greffier-trésorier

